


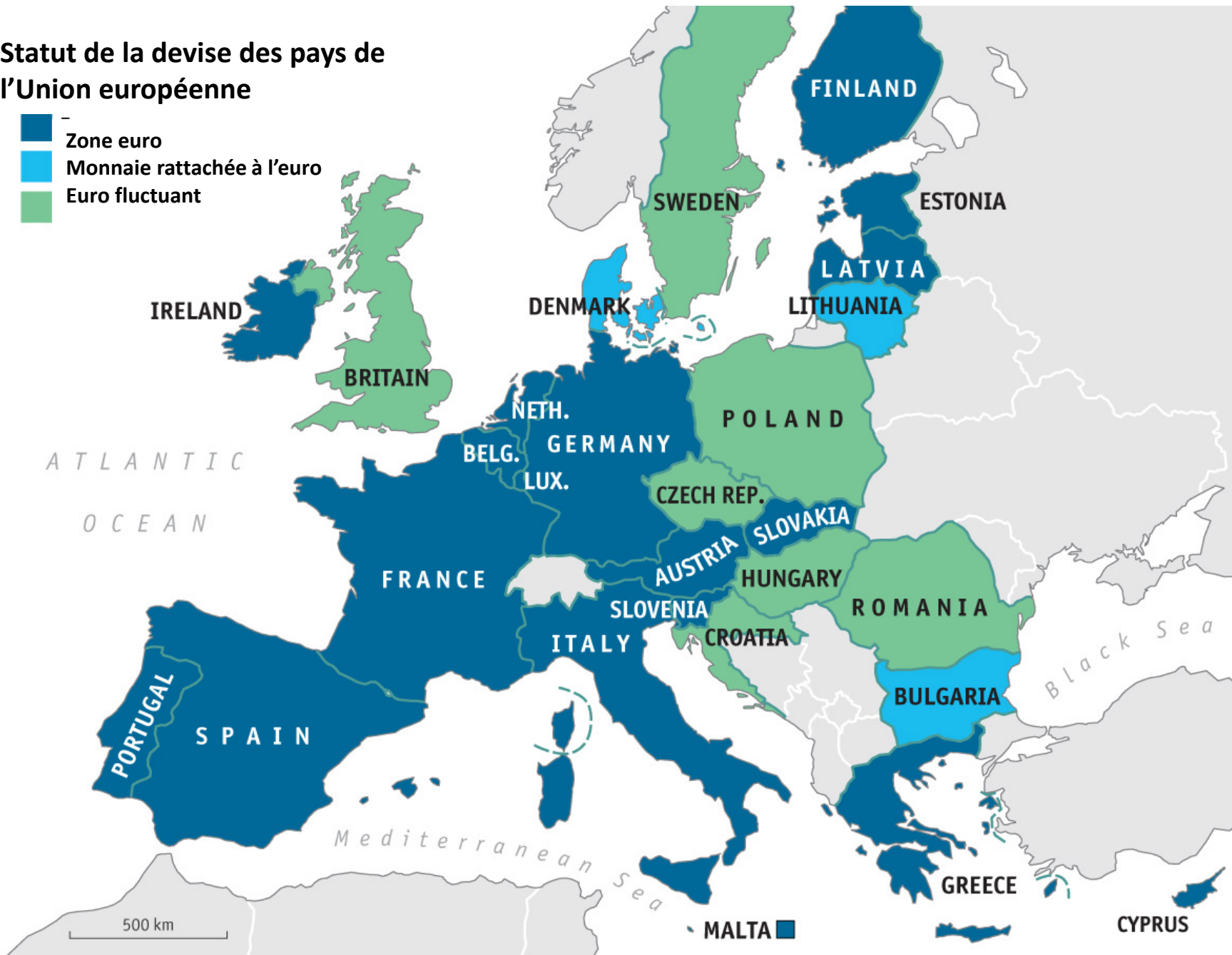
RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS DE L'AUDIT
INTERNE DANS LA SPHÈRE
PUBLIQUE DE LA HONGRIE

Edit Németh

Dr. Balázs Dencső

Statut de la devise des pays de l'Union européenne

-  Zone euro
-  Monnaie rattachée à l'euro
-  Euro fluctuant



LA HONGRIE ET L'UNION EUROPÉENNE

- Union européenne (maintenant) de 28 pays
- Commission, Conseil et Parlement européens
- Adhésion de la Hongrie en 2004
- Les systèmes et les lois devaient être adaptés au droit de l'UE
- Subventions de l'UE aux EM



AU DÉBUT DE LA RÉFORME

UNITÉ CENTRALE D'HARMONISATION

- *L'UCH est responsable du développement et de la promotion du **contrôle interne et des méthodologies d'audit** sur la base de normes acceptées au niveau international et de meilleures pratiques et de la coordination de la mise en œuvre de la nouvelle législation sur la responsabilité de gestion (systèmes de gestion et de contrôle financier) et l'audit interne.*

FONCTIONS DE L'UCH

- 1 : Analyser les systèmes de contrôle et introduire les nouvelles lois et réglementations
- 2 : Développement continu du personnel du contrôle interne des finances publiques
- 3 : Surveillance
- 4 : Réseautage



Détermination

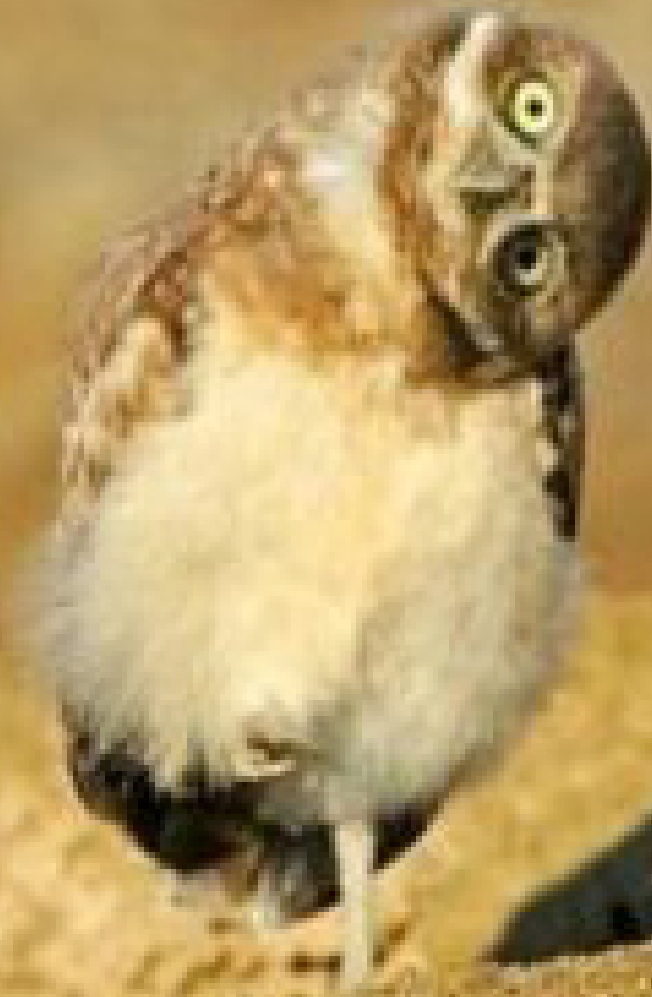
CONDITIONS DE RÉUSSITE DE L'UCH

- Les changements ne peuvent se produire du jour au lendemain et doivent être **planifiés très soigneusement** et de façon réaliste
- **Grand débat** sur la réforme
- **Compréhension** et acceptation de la raison pour laquelle des changements sont nécessaires. Les facteurs externes stimulent les réformes, mais le succès dépend de la capacité de changer et de penser différemment → attitude et responsabilité !
- **Volonté et soutien politique**
- **Personnel formé** familier avec les normes internationales et les bonnes pratiques



Gestion des ressources humaines

**Les auditeurs ont besoin d'un point de
vue différent**



HISTOIRE

- Projet : Amélioration du système de contrôle interne des finances publiques, des mécanismes d'audit et des compétences
- L'objectif général du projet est d'accroître la **Bonne Gestion Financière** (*économie, efficacité et efficacité*), le développement du système de contrôle interne des finances publiques hongrois (CIFP) sur la base des principes du **COSO**
- L'un des principaux moyens de développement est d'organiser des formations professionnelles pour les auditeurs internes et les gestionnaires financiers dans les organisations budgétaires afin de maintenir leurs connaissances à jour
- Afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus, un objectif majeur du projet est d'établir un **Centre de méthodologie et de formation au CIFP**

ÉTABLISSEMENT DU SYSTÈME :

- Premièrement, la sélection des formateurs du Centre et leur formation ont été réalisées - 45 formateurs (« former des formateurs »)
- L'étape suivante consistait à créer et à développer du matériel de formation, en particulier un systeme de cadre e-learning et la préparation de modules e-learning afin de satisfaire les besoins visant à offrir une formation de masse flexible pour un grand nombre de participants (éventuellement situés à distance)
- Après cela, le ministère des Finances (MdF) a fourni l'équipement nécessaire aux formateurs (ordinateurs portables) et les sites de formation du CMF
- Une étape importante a été l'instauration de l'obligation légale de la formation continue

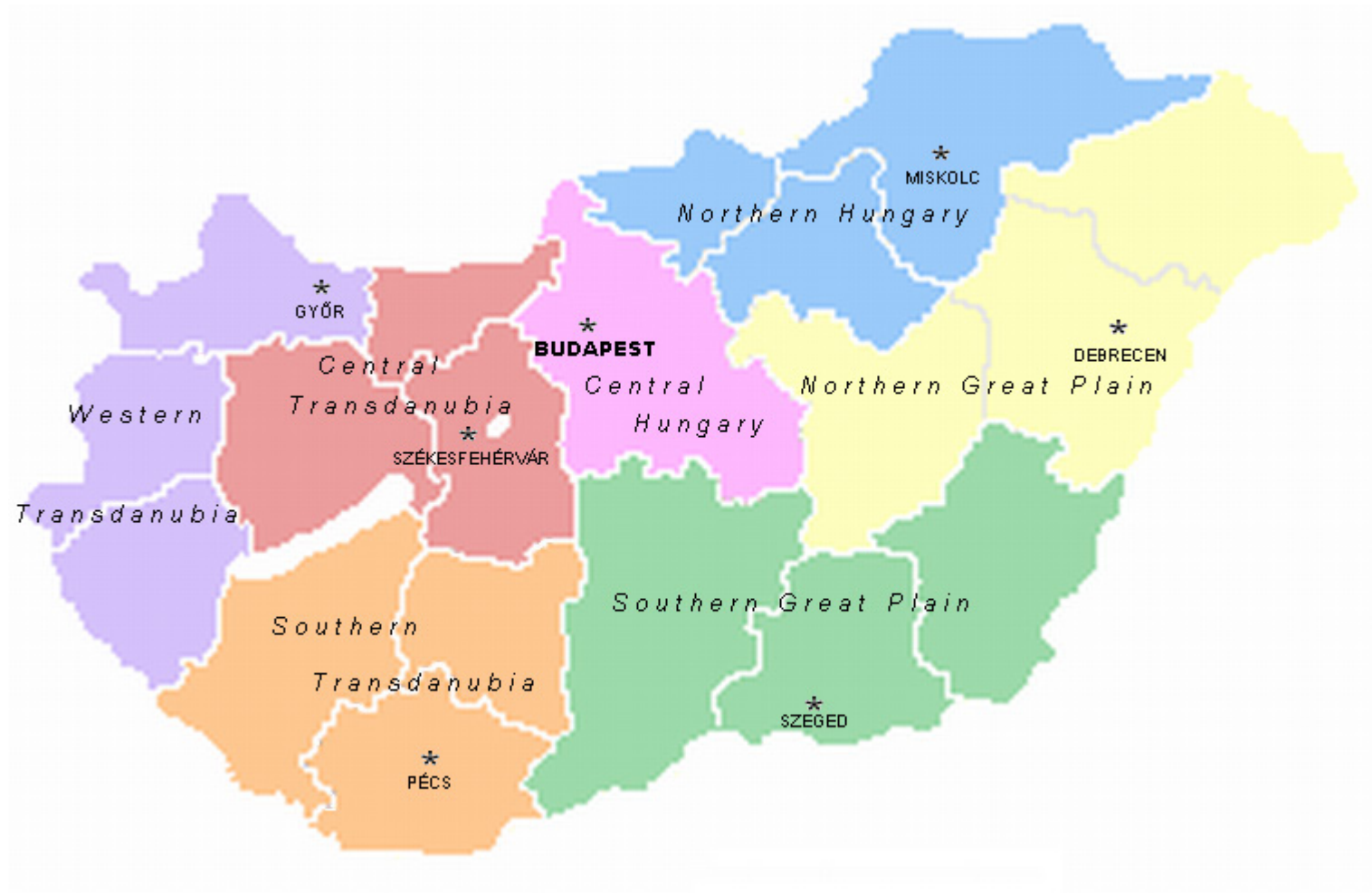
BASE JURIDIQUE

- Le ministre de l'Économie nationale (MEN) est responsable de l'établissement, du fonctionnement et de la gestion professionnelle du CMT
- La loi sur les finances publiques (PFA) stipule que l'**auditeur interne** d'une organisation budgétaire publique doit être autorisé par le MEN, ce qui signifie que l'auditeur doit être agréé
- En conformité avec les règlements de la PFA, le **directeur financier** du DPB et même le **chef du DPB** doivent également assister régulièrement à la formation professionnelle relative au CIFP
- L'arrêté ministériel relatif à l'immatriculation et la formation professionnelle continue des auditeurs internes contient les règles pour la formation professionnelle pour les auditeurs internes du secteur public

COMMENT LE SYSTÈME FONCTIONNE-T-IL ?

- Actuellement, le CMF travaille au sein de l'organisation de l'Administration nationale fiscale et douanière, l'Institut de la formation, de la santé et de la culture
- Les auditeurs internes sont tenus de suivre une formation professionnelle **régulièrement**
- La première fois, les auditeurs internes doivent passer un **examen** sur le sujet « **Contrôle interne des finances publiques I.** » (avec trois modules obligatoires) dans l'année suivant leur immatriculation
- Ensuite, ils doivent entreprendre un module librement choisi parmi les modules du « **Contrôle interne des finances publiques II.** »
- A défaut de remplir ces obligations, l'auditeur interne sera supprimé du registre - ce qui signifie qu'il a perdu l'autorisation du MEN
- Les candidats peuvent choisir parmi les deux types de formation suivants : e-learning et formation face-à-face
- Sur la base de l'**accord de coopération** entre le MEN et le CMF, le cadre infrastructurel du Centre est assuré par le centre et 6 établissements régionaux de l'Institut

RÉGIÓNS



« CIFP I. »

- *Module général d'introduction*
 - 1. Finances publiques
 - 2. L'Union européenne et la Hongrie
 - 3. Système de contrôle de l'administration publique
- *Module général d'audit interne*
 - 1. Base juridique de l'audit interne du DPB
 - 2. Lignes directrices relatives à l'audit interne émises par le Ministère
 - 3. Normes et modalités pratiques d'audit
 - 4. Nouvelles méthodes dans le domaine de l'audit interne
- *Module sur le système de contrôle interne public (CIP)*
 - 1. Gouvernance d'entreprise
 - 2. Le modèle COSO
 - 3. CIP en Hongrie
 - 4. Responsabilité de la gestion

« CIFP II. »

- **16 modules, par exemple :**
 - Optimisation des ressources
 - Audit du système
 - Contrôle des subventions de l'Union européenne
 - Contrôle des marchés publics
 - Audit des systèmes TI
 - Contrôle de la comptabilité publique

E-LEARNING

- Le cours e-learning contient 265 leçons recommandées
- L'accès au matériel d'apprentissage électronique (programme) dans l'ILIAS est prévu pour les participants à la formation pendant 60 jours
- Au cours de cette période, le candidat peut ouvrir le programme électronique par Internet à la maison ou au bureau, à tout moment et il peut l'acquérir par l'auto-formation ou - si nécessaire - avec l'aide d'un tutorat
- Après avoir étudié chacun des matériels d'apprentissage et terminé des tests de module, les participants peuvent tenter de réussir l'examen
- L'ILIAS permet d'effectuer les tests relatifs aux matériels d'apprentissage
- Le dernier jour de la formation, les candidats qui ont choisi la formation e-learning prennent leur test final à l'endroit choisi et dans le groupe d'examen qu'ils ont choisi lors de l'inscription pour la formation

FORMATION FACE À FACE (F2F)

- Pour les auditeurs internes, il faut 3 jours - 21 leçons dont 20 x 45 minutes de conférence
- Pour les chefs de PBO et les gestionnaires financiers : 1 jour - 8 x 45 minutes de conférence - le troisième module du « CIFP I. » uniquement
- Présentations par les formateurs à la date et au lieu choisis par le candidat lors de l'inscription pour la formation
- À la fin de chaque cours, il y a un examen, qui dure 1 heure (60 minutes)
- Les examens supervisés se tiendront au lieu choisi, à travers le système de gestion d'apprentissage « ILIAS ».

GESTION DU CMF

- Le Plan de formation annuel est financé **par le budget national** (au chapitre du MEN) - seul le e-learning est gratuit
- Le CMF inscrit tous les candidats aux formations et signe le contrat d'enseignement et de tutorat avec les formateurs nommés par le MEN
- Les examens ont lieu au CMF dans tous les cas (seuil de réussite : 60 %) et il est possible d'effectuer un examen « ex-ante » - 80 % - si un candidat réussit alors il est exempté de la formation
- Les matériels de formation sont mis à jour annuellement

CHIFFRES PAR ANNÉE

Module	Type	Nombre de cours	Nombre de candidats	Nombre de certifications délivrées
CIFP I. - Auditeur interne	F2F	2	48	47
	E-learning	8	162	140
CIFP I. - Gestionnaire financier et chef d'unités budgétaires	F2F	20	632	609
	E-learning	4	851	791
CIFP II. - Audit des marchés publics	F2F	6	169	162
	E-learning	3	158	153
CIFP II. - Audit du système	F2F	12	365	349
	E-learning	3	273	269
CIFP II. - Audit de l'optimisation des ressources	F2F	10	254	248
	E-learning	3	161	159
CIFP II. - Contrôle des fonds de l'UE	F2F	8	209	204
	E-learning	3	170	168
Total :		82	3452	3299

RELATIONS AVEC LA CRISE FINANCIÈRE

- Moins de ressources pour les contrôles internes, les auditeurs internes
- Devaient être plus efficaces dans leur travail et dans leurs recommandations
- Les organisations auditées pourraient économiser les ressources et améliorer l'efficacité
- L'UCH a amélioré les auditeurs internes - les auditeurs internes ont amélioré les organisations

**Les petites
UCH peuvent
obtenir de
grands
résultats**



AVENIR

- Poursuite du développement de modules (plus d'exemples et d'études de cas)
- Modules spécifiques du gouvernement local
- Viabilité

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

COMMENTAIRES, QUESTIONS ?